

## L'évolution récente des investissements au Canada

Jean Lotte

Volume 37, Number 4, January–March 1962

Aspects de l'économie canadienne

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1001702ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1001702ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lotte, J. (1962). L'évolution récente des investissements au Canada. *L'Actualité économique*, 37(4), 635–660. <https://doi.org/10.7202/1001702ar>

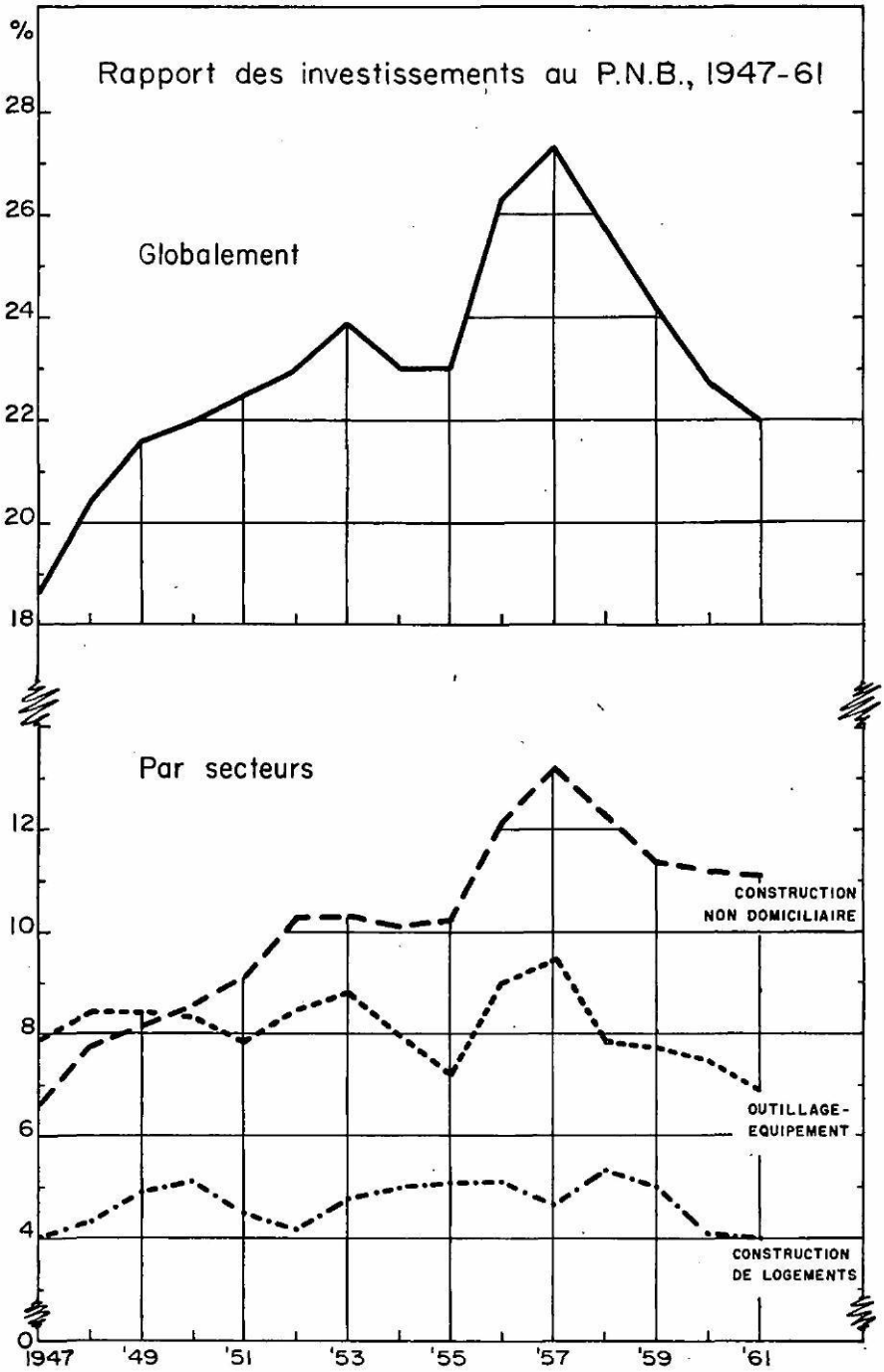
## L'évolution récente des investissements au Canada

Retracer la variation des investissements au cours des dernières années, et en extraire la signification économique, c'est aller à la racine même de la croissance. En effet, les investissements ne contribuent pas seulement, comme toute dépense, à stimuler immédiatement la production, à résorber le chômage par exemple. Parce qu'ils permettent au secteur productif de hisser sa capacité à satisfaire les besoins de la communauté à un niveau supérieur, ils préparent une augmentation du revenu national et un relèvement du niveau de vie individuel. Ceux-ci suivront avec un certain retard peut-être, mais ils seront définitifs pour peu que les investissements soient régulièrement maintenus. On analysera ici les investissements récents au Canada sous l'angle de ces effets dynamiques. On ne peut se contenter toutefois de vues générales: d'une part, les investissements auront des répercussions différentes selon leurs points d'application, d'autre part, ils ne seront certainement pas également répartis à travers tout le pays. On étudiera donc successivement: 1) l'évolution générale du taux des investissements et des principales catégories d'investissements; 2) la répartition sectorielle des investissements et son évolution; 3) la répartition régionale des investissements et son évolution.

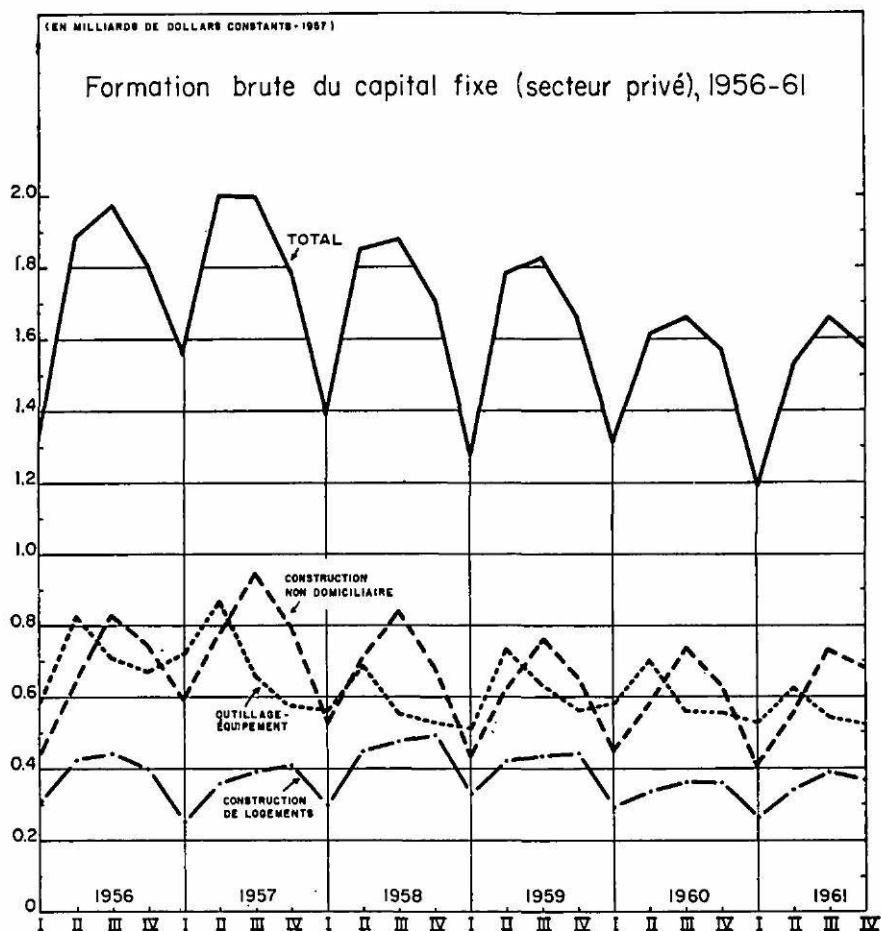
### I

Le graphique I montre la part globale des investissements dans le produit national brut depuis 1947, et la part de chacune des trois catégories en lesquelles on les décompose: construction de logements, construction non domiciliaire, outillage-équipement.

Graphique I



Graphique II



Le graphique II fournit, en milliards de dollars constants (1957), et par trimestre, le montant total des investissements privés depuis 1956 et sa répartition entre les trois catégories mentionnées ci-dessus.

Si l'on s'en tient au volume global des investissements, on remarquera la croissance assez rapide de sa part dans le produit national brut de 1947 à 1953, la pointe de 1956-57, et le recul continu des années suivantes jusqu'à un niveau comparable à ceux de la période 1950-55. Pour les années les plus récentes, le recul à partir du premier trimestre de 1958 ne revêtait aucun caractère effrayant, après les niveaux précédemment atteints,

mais il n'a pas été arrêté. On a espéré une reprise au premier trimestre de 1960, la baisse saisonnière étant moins forte que d'habitude, mais la hausse des autres trimestres a déçu: les investissements privés se sont situés à un niveau plus bas que les années précédentes en 1960, et l'année 1961 n'a pas été meilleure.

La signification de ces résultats globaux est assez faible. Les années 1956-57 ont vu des taux anormalement élevés pour un pays occidental développé, c'est-à-dire un pays où la consommation privée a pris une grande importance. Il ne faut pas se tromper sur les années que l'on doit qualifier d'exceptionnelles. Les investissements d'ailleurs ne sont pas retombés aux taux de l'immédiat après-guerre: la chute récente ne constitue encore qu'un retrait partiel. Les comparaisons internationales rangent le Canada parmi les pays où le taux se trouve le plus élevé: le pourcentage, relativement constant d'une année à l'autre, de l'investissement brut au produit national brut se montait, en 1959, à 24 p.c. pour les Pays-Bas, 23 p.c. pour l'Allemagne, 21 p.c. pour l'Italie, 18 p.c. pour la France, 17 p.c. pour les États-Unis et la Belgique, 15 p.c. pour la Grande-Bretagne.

Comment se fait-il qu'avec des taux si élevés, la croissance du Canada soit plus faible que dans beaucoup des pays évoqués? Le produit national brut par habitant, en prix constants, par exemple, est resté à peu près le même depuis 1953, alors qu'il s'est accru de 38 p.c. en Allemagne, 34 p.c. en Italie, 21 p.c. en France, 12 p.c. en Grande-Bretagne, 5 p.c. aux États-Unis. La réponse ne se trouve pas à ce degré de généralité; elle tient à la répartition des investissements.

\* \* \*

Les «effets d'entraînement» fort inégaux des trois catégories que nous donnent les statistiques, peuvent les départager:

- 1) Les investissements en *outillage-équipement*, directement productifs, ont certainement l'effet générateur d'emplois et de revenus le plus fort et le plus durable; dans leur grande majorité, ils touchent des étapes intermédiaires dans le détour de production, et ils donnent naissance

à un capital pouvant accomplir de multiples fois les opérations de production qu'on lui demande.

- 2) Inversement, les investissements dans le *logement* entraîneront une croissance beaucoup moins importante, puisqu'ils se situent au niveau des besoins finals.
- 3) Entre les deux, les investissements dans la *construction non domiciliaire* ont des résultats variables: ils peuvent satisfaire des besoins finals ou des besoins tertiaires (par exemple, un développement commercial), exerçant un faible entraînement. Ils peuvent accompagner les investissements directement productifs (constructions industrielles) ou vouloir les préparer (travaux d'infrastructure). Leur effet d'entraînement dépend de leurs liens avec les investissements en outillage-équipement.

En pourcentage du produit national brut, les investissements dans la construction non domiciliaire sont entièrement responsables de l'accroissement du taux des investissements, car, seuls, ils ont augmenté depuis 1947. Au contraire, à travers de grandes fluctuations, la part de l'outillage-équipement s'affaiblirait plutôt. C'est dire que la première catégorie n'a ni précédé ni accompagné un développement de la seconde, et qu'elle n'a donc eu qu'un médiocre effet de croissance.

La faible proportion du secteur outillage-équipement nous mène à la source des faiblesses de la croissance canadienne: pendant les dernières années où les investissements ont diminué, cette proportion est tombée de 38 à moins de 32 p.c. (résultats de 1961 et prévision de 1962 du total des investissements, alors qu'elle se maintenait aux environs de 50 p.c. pour l'Allemagne et de 48 p.c. pour la France, par exemple. Elle est tombée de 38 à 35 p.c. en Grande-Bretagne et de 38 à 31 p.c. aux États-Unis, mais, fait significatif, ces pays n'ont connu qu'une croissance bien inférieure à celle de l'Europe continentale.

Face à cette faiblesse, l'État n'a utilisé que les moyens très limités dont il dispose. Tout d'abord, il a soutenu le rythme de la construction non domiciliaire, la grosse majorité des investissements publics concernant cette catégorie. On voit en effet que tous les investissements privés, même ceux de ce secteur, sont en baisse depuis 1958 en valeur absolue. Les volumes des

investissements privés dans la construction non domiciliaire et l'outillage-équipement sont d'ailleurs très liés (avec un décalage d'un trimestre). En 1957 et 1958 seulement, la courbe de la construction non domiciliaire s'éleva au-dessus de l'autre. C'est qu'il est très difficile de vouloir accroître, d'une façon permanente, la construction non domiciliaire quand l'outillage-équipement reste stagnant: il faut trouver constamment de nouveaux investissements de remplacement. Le problème s'est posé pour le secteur privé après 1958; il se posera également pour le secteur public.

Surtout, l'État a pratiqué vis-à-vis de la construction privée de logements, une politique de contrepoids. Il est instructif de comparer l'évolution de cette catégorie à celle des autres sur nos deux graphiques: les courbes divergent jusqu'en 1958. En 1952-53, par exemple, la construction de logements baisse alors que les autres investissements augmentent. En 1953-55, la situation est inversée. En 1956-57, on revient à la première situation et en 1958 à la seconde. Mais le mécanisme se détraque ensuite: à partir de 1959, les besoins dans la construction de logements sont comblés, et le contrepoids ne joue plus; les investissements dans cette catégorie baissent en même temps que les autres.

Tout ceci montre les difficultés que l'on rencontre à maintenir coûte que coûte le volume des investissements. De plus, il ne faut pas oublier que cette politique vise les secteurs où les effets de croissance sont les plus faibles: le problème de la faiblesse des investissements en outillage-équipement reste entier.

On est tenté de conclure dès maintenant à une mauvaise répartition des investissements. En fait, tout dépend de la politique économique choisie. Il est certain que, de toute manière, le contrepoids de la construction de logements fait défaut: on doit sur ce point enregistrer un échec. En ce qui concerne l'orientation générale des investissements, si l'on cherche un schéma de croissance rapide, basé sur un secteur secondaire important, diversifié, destiné à satisfaire des besoins nationaux nombreux, correspondant en bref à celui de la plupart des pays développés, il ne semble pas qu'on le trouve, car les investissements en outillage-équipement serait en ce cas bien plus importants. Mais on peut sans doute concevoir des modèles contruits sur d'autres bases: les pays en début d'industrialisation par exemple, mettent

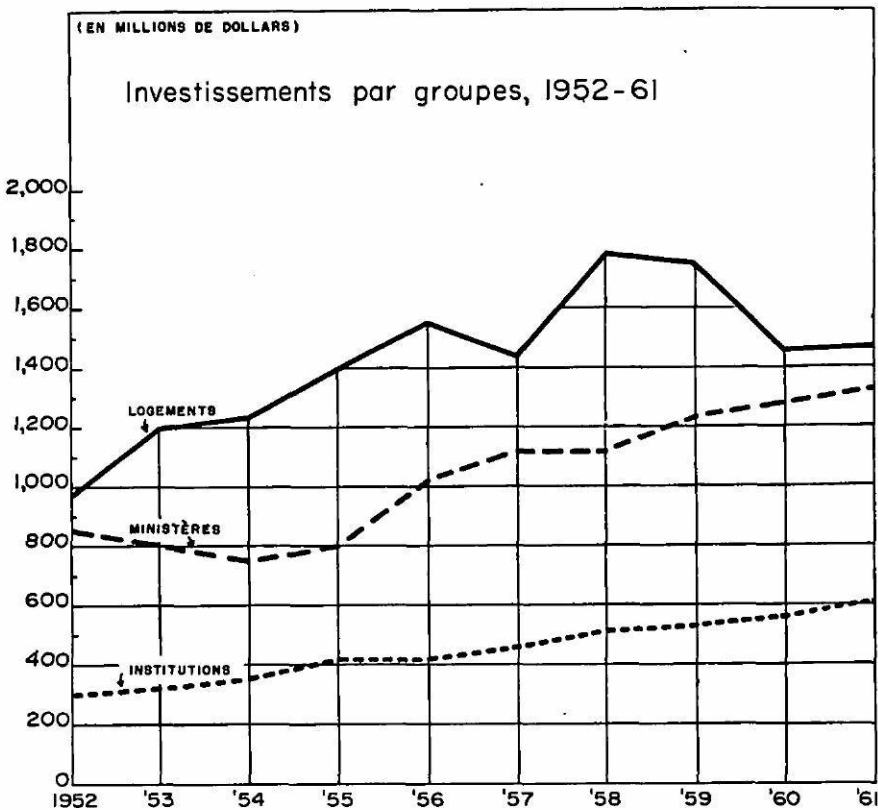
## L'ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS AU CANADA

l'accent sur les travaux d'infrastructure préalables au reste. Ce n'est pas le cas du Canada, qui a dépassé ce stade. Pour savoir ce qui s'y passe, il faut étudier les investissements par secteurs.

### II

Les graphiques III, IV et V retracent l'évolution des principaux secteurs d'investissements, en millions de dollars courants, depuis 1952. Le graphique III concerne les logements et une partie du tertiaire (ministères et institutions), dans laquelle la construction non domiciliaire entre à concurrence de 90 p.c. Le graphique IV retrace les investissements dans les services publics, et les décompose en grandes catégories, la rubrique «autres services» représentant l'ensemble des secteurs pour chacun desquels les investissements ont été inférieurs à 100 millions de dollars

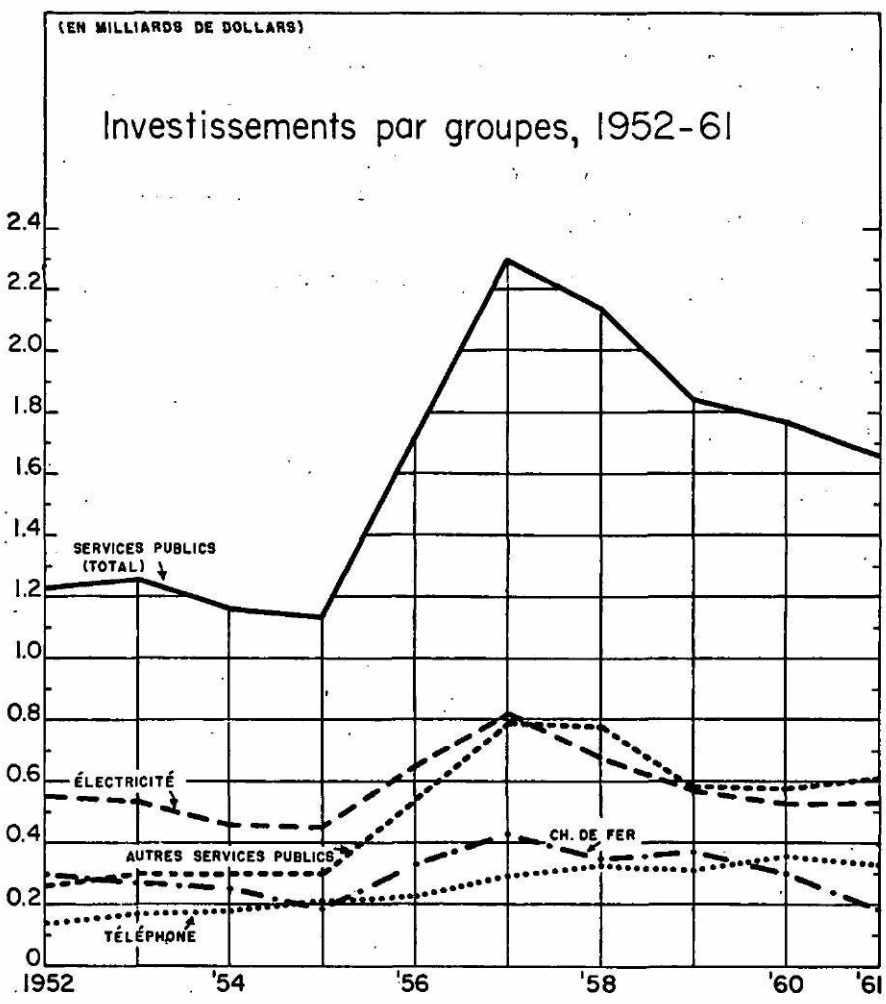
#### Graphique III



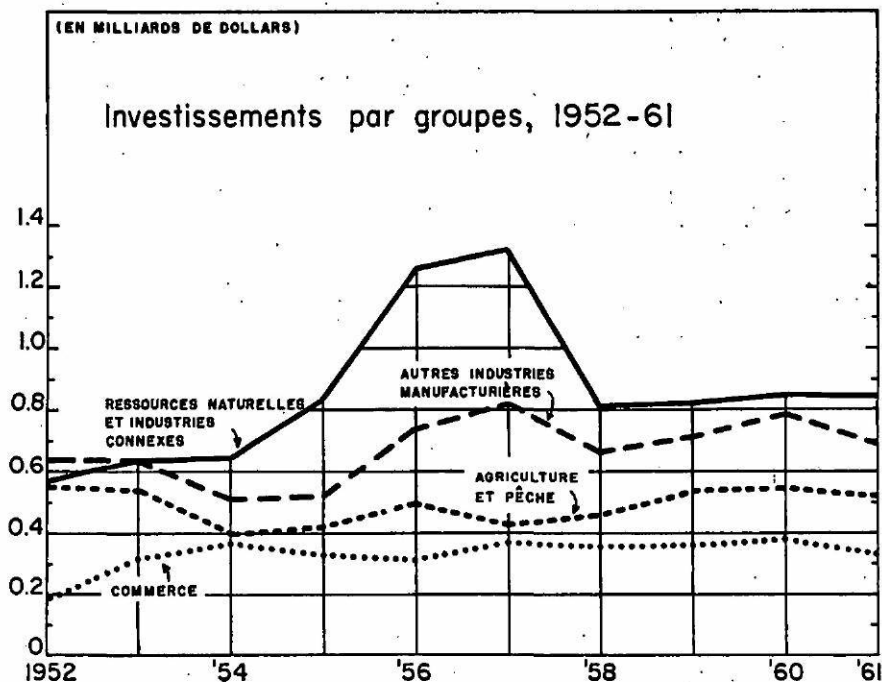


par an en 1959, 1960 et 1961. La construction non domiciliaire se monte à 60-63 p.c. des investissements de ce groupe. Le graphique V a trait au commerce (un peu plus de la moitié des investissements en outillage-équipement), à l'agriculture (80 p.c. des investissements en outillage-équipement), à l'industrie. Reprenant une division établie par M. J. Parizeau, on a séparé celle-ci en deux secteurs: ressources naturelles et industries connexes (mines, forêts, industries du bois, papeteries, produits métalliques non ferreux et produits minéraux non métalliques, produits du pétrole

Graphique IV



Graphique V



et du charbon), où 55 p.c. des investissements consistent en construction non domiciliaire; et autres industries manufacturières où les dépenses en outillage-équipement s'élèvent à 73 p.c. des investissements.

L'observation de ces graphiques révèle:

- l'évolution particulière du secteur des logements: cela rejoint ce que l'on a déjà dit, et il n'y a rien à ajouter;
- des secteurs en stagnation: l'agriculture et le commerce, où les investissements en outillage-équipement sont majoritaires. On peut noter au passage la faible part des dépenses en bâtiments et installations fixes dans l'agriculture canadienne;
- des secteurs en croissance régulière: les dépenses de capital des gouvernements et des institutions, secteurs tertiaires presque exclusivement à construction non domiciliaire;
- des secteurs en croissance irrégulière: les autres, c'est-à-dire les services publics et l'industrie. Mis à part le

téléphone, tous ont connu la poussée de 1956-57 et la chute de 1958, sans reprise ultérieure pour les services publics, avec une légère reprise dans les branches industrielles en 1959 et en 1960, suivie d'un nouveau recul en 1961.

On peut voir l'importance de cette poussée dans la conjoncture récente. On sait que la coïncidence dans la réalisation de multiples projets indépendants l'ont provoquée: dans les services publics, les travaux hydro-électriques de Bersimis, Beauharnois, Kitimat et les Passes-Dangereuses, la diésélisation des chemins de fer, la canalisation du Saint-Laurent, la construction de l'oléoduc transcontinental; dans les ressources naturelles, le développement minier (uranium et fer), l'exploitation du pétrole, les papeteries, qui ont entraîné une pointe dans les industries connexes. Or, dans le premier groupe, on n'a pas trouvé suffisamment de travaux de remplacement aux projets une fois achevés; dans le second, l'arrêt des exportations aux États-Unis a bloqué en grande partie le niveau des investissements.

Quant à l'industrie manufacturière, on observe la pointe dans l'industrie textile, l'impression-édition, l'industrie des transports, l'appareillage électrique, surtout les produits chimiques. Par contre, l'industrie alimentaire a connu une croissance continue. La sidérurgie et les industries à base de produits ferreux ont subi une évolution particulière. Ce groupe connaît de grandes fluctuations d'investissements d'une année à l'autre. À travers ses variations, on peut repérer la montée exceptionnelle de 1956-57, le déclin de 1958, et une reprise telle en 1959-60 que les records d'investissements sont battus. Mais on a dû enregistrer une importante chute en 1961. Il faut noter que l'industrie manufacturière, l'industrie alimentaire et l'industrie chimique constituent, de loin, les trois plus importants secteurs d'investissements secondaires.

Il est évident que si les investissements d'une fraction des industries de transformation sont étroitement liés à la réalisation des projets primaires ou tertiaires mentionnés ci-dessus, une grande partie en est largement indépendante. La pointe de 1956-57 dans ces branches s'explique alors comme une conséquence de la conjoncture générale: on a investi au vu de revenus et d'une

**Tableau I**  
**Investissements dans quelques secteurs industriels<sup>1</sup>**  
(en millions de dollars)

	Papeteries	Industrie alimentaire	Industrie chimique	Sidérurgie et produits à base de fer et d'acier
1953.....	104.1	85.0	122.3	114.0
1954.....	81.7	97.8	39.8	83.6
1955.....	137.7	102.1	60.5	97.2
1956.....	262.8	103.1	122.9	158.7
1957.....	266.3	117.1	149.7	179.6
1958.....	127.2	126.2	116.6	126.4
1959.....	120.9	132.8	81.0	165.7
1960.....	164.3	150.4	110.3	196.8

demande croissante dans le moment, et avec l'espoir que ce rythme durerait; ou encore, on a estimé la période propice à l'exécution de certains plans restés en réserve. L'industrie alimentaire constitue une exception intéressante à cette explication et qui la confirme *a contrario*: la demande à cette industrie étant moins sensible aux variations à court terme du revenu, les investissements ont pu s'accroître beaucoup plus régulièrement, avec indifférence aux mouvements extérieurs.

Que reste-t-il de cette pointe? On pourrait penser que tout n'a pas été perdu, puisque d'après les graphiques, nombre d'investissements se situent encore à un niveau supérieur à celui qui précédait la poussée. Mais il s'agit souvent d'investissements de remplacement, et non de la continuation de la lancée.

Dans les services publics, par rapport à 1952-55, on ne voit plus qu'un faible accroissement des investissements en 1961 dans l'électricité, tandis que dans les chemins de fer, ils sont tombés cette même année à leur point le plus bas. Les investissements dans le téléphone ont augmenté jusqu'en 1958, mais ils stagnent depuis cette date. Pour les autres services, on constate de 1955 à 1961 un surplus de 310 millions de dollars, en chiffres ronds. Il est dû surtout à des travaux publics (comme les routes et les ponts à péage) pour 190 millions, à des investissements dans la distribution du gaz et de l'eau pour 90 mil-

1. Les changements internes dans la nomenclature officielle des industries ne permettent pas de comparer les résultats dont on dispose pour 1961, avec ceux des années précédentes.

lions, dans l'adduction d'eau par les communes et dans la radio pour 30 millions, ce dernier groupe s'étant accru régulièrement jusqu'en 1960.

Dans les ressources naturelles et industries connexes, les investissements en 1961 restent de 200 millions plus élevés qu'en 1954. La responsabilité en incombe essentiellement aux mines, carrières et puits de pétrole (+180) et aux papeteries qui sont en reprise en 1960, mais que de grandes variations annuelles affectent (+75). Nombre d'autres secteurs moins importants ont décliné pendant cette période.

Dans l'industrie manufacturière, l'augmentation par rapport à 1955, elle-même année médiane, qui se montait à 265 millions en 1960, s'est trouvé brusquement réduite à 165 millions en 1961, la plupart des secteurs, notamment la sidérurgie et les produits à base de fer et d'acier, étant en baisse. En 1960, l'augmentation se répartissait pour les principaux postes entre l'industrie alimentaire (+48), la sidérurgie et annexes (+99) — mais cette branche était sujette aux variations que l'on connaît —, l'industrie chimique (+50), tandis que les investissements dans les transports avaient subi une baisse de 13.

\* \* \*

L'analyse qui précède permet de tirer des conclusions dans deux ordres d'idées.

En premier lieu, sur un plan purement conjoncturel, on peut remarquer que l'emballement de 1956-57 a été regrettable, non seulement par le choc en retour qui n'a pas manqué de se produire et qui laisse des séquelles (le chômage par exemple), mais aussi parce qu'il n'a guère entraîné d'investissements ultérieurs qui auraient pu se manifester une fois cette réaction terminée. Sans doute, les investissements réalisés alors sont-ils aujourd'hui source d'une production supplémentaire, mais les revenus ainsi distribués ne sont pas assez élevés pour provoquer une relance des investissements. Sans doute par ailleurs, le développement minier, une fois commencé, est assuré à se poursuivre, ce qui se traduit par une progression des investissements dans les ressources naturelles et industries connexes, depuis 1958, à partir

d'un palier nettement supérieur, par comparaison à 1953-54. Mais c'est le seul exemple d'entraînement. En 1960, aucun autre investissement, ni dans les industries de type secondaire, ni dans un autre secteur, ne résulte d'une impulsion qui aurait été reçue en 1956-57. Ceci n'a rien d'étonnant. La destination exportatrice des productions réalisées grâce aux investissements miniers implique que la croissance engendrée, si elle existe, se situe hors des frontières canadiennes. Pour les services publics, les investissements n'ont pas préparé un essor industriel, mais ont satisfait plutôt des besoins finals, privés ou publics.

Quels principaux secteurs soutiennent donc actuellement le niveau des investissements? Il s'agit essentiellement du tertiaire: dépenses de capital du secteur public, des institutions et, dans les services, un certain nombre de travaux publics que l'on a précédemment énumérés. Il s'agit accessoirement de l'industrie primaire; encore faut-il distinguer les investissements miniers, à peu près sûrs, de ceux des papeteries, qui le sont beaucoup moins. Il s'agit faiblement de l'industrie secondaire proprement dite: l'industrie alimentaire est à peu près sûre, mais les industries chimiques et sidérurgiques (et annexes) subissent de grandes variations. En d'autres termes, les investissements qui sont les moins susceptibles de constituer des pôles de croissance se comportent le mieux, de loin.

Ces caractéristiques générales: faiblesse des industries lourdes et de transformation, qui forment le cœur même de toute économie industrialisée, et essoufflement dans la course aux investissements de remplacement pour maintenir le taux élevé, amènent, en second lieu, à des considérations d'ordre plus structurel:

1) Les événements de la décennie 1950-60 révèlent une option sur les structures favorable au secteur primaire comme moyen de croissance. Étant donné son importance traditionnelle (agriculture, mines) et les découvertes récentes dont il a fait l'objet (mines), on a misé sur ce mode de développement. Or, les effets d'entraînement sur les autres investissements sont faibles et surtout peu durables. La mise en route de nouveaux complexes miniers, par exemple, les choses étant faites sur une grande échelle, exige une infrastructure et la fourniture de services qui entraînent des investissements tertiaires, en grande partie nationaux, mais

sans leur assurer aucune continuité. Elle suscite aussi des besoins en équipements: ceux-ci ne provoqueront d'investissements dans les industries de transformation que s'il n'existe pas de capacité de production inemployée, et si l'on n'a pas recours à l'étranger, conditions qui ne sont pas toujours réalisées au Canada. De toute manière, ces investissements ne prennent jamais l'aspect d'un flux constamment entretenu, et le développement se réalisera au détriment relatif des secteurs secondaires. Si l'on tient compte en plus d'un effet de croissance générale sur l'économie moindre que celui du secteur proprement industriel (le nombre d'emplois créés à la suite d'investissements primaires est très limité), d'une possibilité d'accroissement de productivité en général plus faible, de coûts de transport plus élevés, on se rend compte que l'on a choisi pour le développement la voie la plus difficile.

On doit ajouter à ces critiques la dépendance du commerce extérieur dans laquelle plonge une telle structure: on satisfera les besoins en biens industriels, si importants dans une économie évoluée, par des importations pour une grande part. C'est dire que le revenu dépendra des exportations de type primaire, ce qui le lie à la précarité des marchés internationaux de ces produits à court terme, et pose le problème des termes de l'échange en longue période.

À ce point, on est en mesure d'affirmer que l'orientation des investissements n'est pas compatible avec l'optimisation de la croissance, même dans le cadre de structures occidentales.

2) La conjoncture n'est pas maîtrisée. Les événements de 1956-57 reflètent une extrême mauvaise distribution des investissements dans le temps. On n'a pas su «étaler» des dépenses de capital indépendantes les unes des autres. On a donc abouti à un excès, temporaire, mais qui handicape les années suivantes sur le plan du facteur travail (immigration pendant la pointe, chômage ensuite) et sur le plan du facteur capital, car le principe d'accélération de Clark-Aftalion a pu jouer successivement à la hausse puis à la baisse. L'évolution des investissements dans certains secteurs (les papeteries par exemple) l'illustre assez bien. Tout ceci traduit un manque complet de vues d'ensemble, à moyen terme, des perspectives de l'économie nationale.

3) Le rôle des pouvoirs publics est double. Ils sont d'abord en partie responsables du choix structurel. Une certaine diversification dans l'industrie secondaire apparaissait à l'issue de la guerre. On l'a laissée périr pour sauvegarder une éventuelle expansion des marchés primaires. Cette politique a longtemps commandé les décisions en matière de tarifs douaniers. Elle correspondait à un réflexe naturel en faveur des secteurs traditionnels, sans que l'on se soit demandé si cette politique était toujours valable.

Les pouvoirs publics, ensuite, font montre d'une grande faiblesse face aux mouvements conjoncturels. En matière d'investissements, ils n'ont guère de possibilités d'action que sur la construction de logements. Ils apparaissent extraordinairement sans pouvoir sur les sociétés d'État: ils n'ont pu obtenir du secteur nationalisé une répartition temporelle des investissements (la diésélisation des chemins de fer, par exemple, a fâcheusement coïncidé avec l'essor général de 1956-57). L'absence de coordination entre les différents échelons (national et provincial surtout) les paralyse. Qui plus est, le secteur public semble lui-même ne pas suivre une politique d'investissements bien déterminée, ainsi qu'en témoignent les écarts injustifiables entre les prévisions et les réalisations effectives, que l'on retrouve tous les ans.

4) Une planification générale des investissements s'impose donc, d'autant plus que ce secteur engage l'avenir. On doit, par une confrontation générale de tous les projets, pouvoir aboutir à une régularisation du rythme des investissements, à une répartition nouvelle favorable à une plus grande croissance, et à des décisions valables pour tous les sujets économiques, État et sociétés nationalisées y compris. Toutefois, une telle coordination ne peut pas concerner uniquement le temps, mais aussi l'espace, car le problème de la répartition régionale des investissements surgit immédiatement.

### III

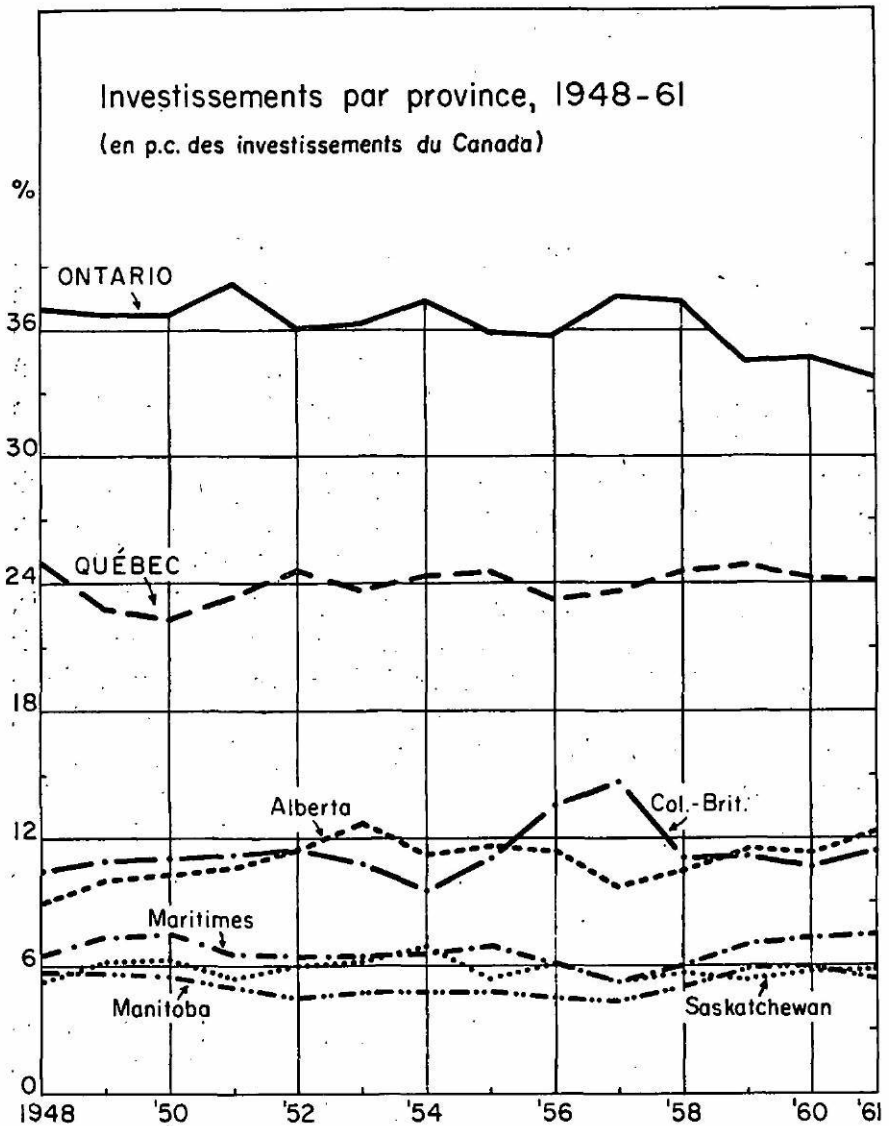
Le graphique VI donne la distribution des investissements entre les différentes provinces, en pourcentage des investissements totaux du Canada, de 1948 à 1961. Les quatre provinces



maritimes ont été groupées, ce que légitiment leur petite taille individuelle et la similitude de leurs structures.

Ce graphique révèle une assez grande stabilité dans la répartition des investissements, ou tout au moins une évolution lente et continue, sauf dans un cas. On peut remarquer, par exemple, la constance des investissements du Québec, dont la part s'élève

Graphique VI



à 24 p.c., les mouvements de part et d'autre de ce volume étant très faibles. Par contre, pour les trois dernières années, un abaissement très net du niveau relatif des investissements touche l'Ontario: ce que l'on avait cru passer au moment de la récession de 1959, se confirme en fait. Au cours des dernières années, la proportion de l'Alberta s'accroît à nouveau. Cette province d'ailleurs, même en tenant compte des pointes d'investissements de 1953 et 1955 et de la récession de 1957, est en net progrès depuis 1948. Tandis que la Saskatchewan évolue peu à travers une assez grande irrégularité annuelle de ses investissements (tout au moins avant 1958), le Manitoba a redressé sa situation depuis 1958. Quant aux Maritimes, l'arrêt de la lente dégradation de leur pourcentage d'investissements et la reprise depuis 1958 touchent surtout Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse, la stagnation persistant au contraire au Nouveau-Brunswick.

La Colombie-Britannique se présente comme un cas particulier, les variations de son volume annuel d'investissement y étant considérables. Cette versatilité trouve sa cause essentiellement dans les investissements dans les industries connexes aux ressources naturelles, tout particulièrement dans les papeteries (28.3 millions de dollars en 1955, 107 en 1957, 45.3 en 1960), les produits du pétrole (8.9 millions de dollars en 1955, 96.6 en 1957, 6 en 1960) et dans les services publics (153.5 millions de dollars en 1955, 495.7 en 1957, 207.1 en 1960). Les investissements des ministères et des institutions ne compensent que très partiellement ces mouvements (124.1 millions de dollars en 1955, 180.6 en 1957, 218.8 en 1960). La Colombie-Britannique fournit un exemple typique d'insécurité structurelle des investissements, la faible diversification de l'industrie la faisant reposer surtout sur les secteurs proches des ressources naturelles.

En définitive, le déplacement du centre de gravité économique du Canada vers l'Ouest, que l'on croyait discerner il y a quelques années, ne se vérifie guère, au niveau des investissements, seul l'Alberta profitant d'un sensible accroissement de sa part depuis 1948.

\* \* \*

Pour juger de la capacité de croissance de chaque province, on ne peut s'en tenir aux généralités ci-dessus: il faut examiner la répartition des investissements entre les principaux secteurs.

**Tableau II**  
**Répartition des investissements par secteurs,**  
**Canada et provinces, 1948-1957<sup>1</sup>**  
 (en pourcentage)

	Industries primaires et de la construc- tion	Industries manufac- turières	Services publics	Commerce, finance, services commer- ciaux	Logement	Gouver- nements et institutions
Ensemble du Canada.....	15.9	16.2	21.2	8.4	20.0	18.2
Maritimes.....	14.1	10.6	18.6	8.4	48.3	
Québec.....	10.4	18.1	20.9	7.8	23.2	19.4
Ontario.....	11.8	21.1	20.1	10.3	20.8	15.8
Manitoba.....	23.2	7.1	23.3	8.8	19.0	18.4
Saskatchewan.....	43.5	3.9	19.5	6.4	12.1	14.5
Alberta.....	34.6	8.3	13.1	7.1	16.4	20.5
Colombie-Britannique...	10.6	17.9	26.4	8.0	19.0	18.1

Le tableau II fournit pour l'ensemble du pays et pour chaque province le pourcentage des investissements dans les différentes activités pour la période 1948-57. On a respecté cette fois intégralement la classification établie dans les statistiques officielles. Le tableau III redonne cette répartition pour 1960, dernière année de comparaisons possibles.

**Tableau III**  
**Répartition des investissements par secteurs,**  
**Canada et provinces, 1960<sup>1</sup>**  
 (en pourcentage)

	Industries primaires et de la construc- tion	Industries manufac- turières	Services publics	Commerce, finance, services commer- ciaux	Logement	Gouver- nements et institutions
Ensemble du Canada.....	13.6	14.5	21.5	9.6	18.2	22.6
Maritimes.....	12.3	14.0	16.9	8.5	48.3	
Québec.....	9.5	15.0	25.4	10.9	19.5	19.6
Ontario.....	8.1	19.4	19.6	10.2	19.7	23.0
Manitoba.....	16.7	8.7	23.6	10.0	17.0	24.0
Saskatchewan.....	31.8	3.0	23.5	7.4	12.8	21.5
Alberta.....	32.3	8.6	17.3	7.1	14.3	20.3
Colombie-Britannique...	10.1	14.3	23.6	9.0	18.0	24.9

1. Comme on a arrondi les chiffres, il arrive que le total des différents secteurs ne donne pas toujours exactement 100 p.c.

## L'ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS AU CANADA

La confrontation de la structure des investissements pendant un certain nombre d'années récentes, ce qui élimine l'influence des années exceptionnelles, avec les tendances actuelles, permet de grouper les provinces selon les types d'investissements dominants, et de suivre l'évolution de leur dynamisme interne.

Dans les deux cas, en rapprochant les pourcentages de chaque province des pourcentages nationaux, on peut distinguer:

1) *Les provinces où les investissements dans les industries manufacturières dominant:* Ontario, Québec, Colombie-Britannique. Leur part dans ce type d'industries dépasse la moyenne nationale. Il ne fait pas de doute qu'à quantité égale, les investissements ont un effet de croissance plus élevé dans ces provinces que dans les autres. Cependant la détérioration des dernières années réduit cet avantage pour le Québec et la Colombie-Britannique, jusqu'à le faire disparaître en 1960 pour cette dernière. Comme autres facteurs de croissance importants, les investissements dans les services publics se substituent aux logements dans le Québec, tandis que le groupe gouvernements-institutions croît fortement en Ontario, et qu'il prend la relève des services publics en Colombie-Britannique.

Sauf pour l'Ontario, l'évolution récente de ce groupe ne favorise pas son dynamisme habituel. Toutefois, il est trop tôt pour savoir s'il s'agit d'une faiblesse passagère ou d'une nouvelle tendance.

2) *Les provinces où les investissements primaires forment l'élément moteur:* les Prairies. L'effet dynamique des investissements y est moindre que dans le cas précédent. Là aussi, la situation évolue défavorablement dans deux des trois provinces: le Manitoba et la Saskatchewan. La baisse relative de ces investissements ne trouvent qu'une très légère compensation dans l'accroissement du secteur manufacturier au Manitoba. Les éléments auxiliaires de croissance proviennent du secteur des services publics, depuis longtemps important au Manitoba et en forte croissance dans les deux autres provinces, et des dépenses en capital des gouvernements et institutions, en énorme augmentation au Manitoba et en Saskatchewan, tandis que la construction de logements baisse relativement au Manitoba et en Alberta. Cette dernière province apparaît comme bénéficiant en moyenne et régulière-

ment d'une répartition des investissements mieux orientée vers le progrès économique que les autres membres de ce groupe.

3) *Les provinces où certaines dépenses de construction (logements et dépenses en capital des gouvernements et institutions) soutiennent essentiellement le niveau global des investissements: les provinces maritimes.* Une telle structure des investissements amoindrit plus que toute autre les effets d'entraînement. Avec près de la moitié des investissements dans ces deux seuls secteurs, le phénomène s'affirme avec une grande constance. De plus, la mauvaise posture de ce groupe de provinces est atténuée par les statistiques fournies: il semblerait en effet que le pourcentage des investissements manufacturiers ait subi un relèvement tel qu'il atteindrait presque le niveau national en 1960. Ceci est dû uniquement au Nouveau-Brunswick: les dépenses dans le secteur des papeteries y ont gonflé les investissements secondaires. Il y a là un phénomène exceptionnel, car aucun courant entretenu d'investissements secondaires ne se révèle jusqu'à présent. Ce résultat, au lieu de représenter une bonne santé économique traduit plutôt la faiblesse de ces provinces, puisque quelques décisions individuelles peuvent modifier à ce point la structure de leurs investissements. D'ailleurs, on constate que le pourcentage d'investissements manufacturiers dans les autres provinces ne s'élève qu'à 8.4 pour Terre-Neuve, 1.2 pour l'Île-du-Prince-Édouard et 11 pour la Nouvelle-Écosse. Compte tenu du caractère exceptionnel de 1960, aucune amélioration dans la répartition des investissements par rapport à 1948-57, n'a suivi le relèvement global constaté plus haut.

\* \* \*

La précédente comparaison des structures d'investissements a permis de classer les provinces selon la force de leur dynamisme interne. Elle rend insuffisamment compte du problème de la localisation des investissements, car de telles divergences peuvent amplifier ou atténuer au contraire les disparités entre les provinces, selon que la répartition la plus favorable au progrès touche les régions déjà les plus développées ou le contraire. Or, le revenu personnel fournit un indice, grossier mais commode, du niveau

L'ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS AU CANADA

Tableau IV

Population (en p.c. du Canada), investissements (en p.c. du Canada), et revenu personnel par tête (en dollars), des provinces, 1955-1960. Revenu personnel par tête pour l'ensemble du Canada, 1955-1960

	1955	1956	1957	1958	1959	1960
Maritimes	{ 1. Population..... 2. Investissements..... 3. Revenu personnel par tête.....	{ 10.9 6.1 885	{ 10.8 5.2 915	{ 10.8 6.0 949	{ 10.7 6.9 1,001	{ 10.6 7.2 1,042
Québec	{ 1. Population..... 2. Investissements..... 3. Revenu personnel par tête.....	{ 28.8 23.1 1,149	{ 28.7 23.3 1,207	{ 28.6 24.6 1,242	{ 28.7 24.9 1,281	{ 28.7 24.3 1,309
Ontario	{ 1. Population..... 2. Investissements..... 3. Revenu personnel par tête.....	{ 33.5 35.7 1,504	{ 33.9 37.4 1,672	{ 34.0 37.1 1,722	{ 34.1 34.4 1,798	{ 34.2 34.6 1,828
Manitoba	{ 1. Population..... 2. Investissements..... 3. Revenu personnel par tête.....	{ 5.3 4.8 1,191	{ 5.2 4.2 1,316	{ 5.1 4.9 1,453	{ 5.1 5.8 1,513	{ 5.0 5.9 1,526
Saskatchewan	{ 1. Population..... 2. Investissements..... 3. Revenu personnel par tête.....	{ 5.6 5.5 1,164	{ 5.3 5.2 1,159	{ 5.2 5.7 1,247	{ 5.2 5.5 1,313	{ 5.1 5.7 1,448
Alberta	{ 1. Population..... 2. Investissements..... 3. Revenu personnel par tête.....	{ 6.9 11.6 1,292	{ 7.0 9.6 1,431	{ 7.0 10.6 1,541	{ 7.1 11.8 1,575	{ 7.2 11.4 1,573
Colombie-Britannique	{ 1. Population..... 2. Investissements..... 3. Revenu personnel par tête.....	{ 8.5 11.1 1,538	{ 9.0 14.8 1,699	{ 9.3 11.1 1,692	{ 9.2 11.2 1,772	{ 9.2 10.9 1,806
Canada	Revenu personnel par tête.....	1,361	1,398	1,449	1,509	1,540

économique atteint. De plus, la juxtaposition de l'importance de la population et de l'importance des investissements, jointe à la structure déjà étudiée de ces derniers, fournit à la fois une explication de ce niveau économique, de son évolution, et de la redistribution de la population qu'il entraîne entre les provinces.

Les conclusions que par voie de simple logique on peut tirer de tous ces éléments se trouvent étonnamment vérifiées dans la pratique:

1) Les provinces où le pourcentage des investissements est inférieur en permanence au pourcentage de la population auront des revenus individuels plus faibles que la moyenne nationale et verront leur population diminuer relativement parce que les autres provinces attireront soit leur propre population active, soit la majorité des immigrants. Le phénomène s'accusera de plus en plus si les investissements dans l'industrie secondaire proprement dite sont particulièrement faibles. Les Maritimes répondent à cette description: leur population relative baisse et l'écart absolu de leur revenu avec la moyenne nationale grandit. Si la structure des investissements reproduit à peu près la structure nationale, si en particulier les investissements manufacturiers demeurent importants, on remarquera moins le phénomène, surtout en ce qui concerne la «fuite» de la population, car il subsiste des possibilités quant au volume de l'emploi. Le Québec répond à ce cas: l'infériorité de son revenu s'accroît quelque peu, mais la baisse relative de sa population, lente, semble même maintenant arrêtée.

2) À l'inverse, dans les provinces où le pourcentage des investissements domine le pourcentage de la population, on verra un niveau supérieur à la moyenne et une concentration de la population. Ce sera davantage marqué si la répartition des investissements favorise l'industrie manufacturière, que dans le cas où le développement prend appui sur les investissements primaires. Par ordre d'intensité décroissante, cette situation correspond à l'Ontario, à la Colombie-Britannique et à l'Alberta. Toutefois, cette évolution favorable s'est récemment infléchie pour l'Ontario et pour la Colombie-Britannique, par suite de la crise des investissements évoquée antérieurement.

3) Entre ces deux extrêmes, on trouve le cas où les investissements sont inférieurs à la population, mais avec une structure particulièrement favorable soit à l'industrie, soit au secteur primaire. S'il s'agit du secteur primaire, on pourra maintenir peut-être les revenus assez près de la moyenne, mais la faiblesse des emplois créés n'empêche pas le mouvement défavorable de population: c'est le cas du Manitoba. Le relèvement des investissements, même s'il doit se confirmer, ce qu'on ignore, est encore trop récent pour avoir entraîné des réactions sur les autres variables. S'il s'ajoute un problème dû à l'irrégularité des investissements, la région se trouvera en moins bonne position: exemple de la Saskatchewan. Toutefois pour ces provinces, un autre phénomène intervient qui tend à atténuer les conséquences de leurs investissements faibles et mal répartis: les revenus de transfert et les garanties de prix dont bénéficient les activités agricoles, nerfs de l'économie de ces régions.

\* \* \*

Les analyses précédentes permettent de se rendre compte d'une grande disparité dans le niveau économique des diverses provinces. Le très grand écart de revenus individuels, lié au volume et à la répartition des investissements, entraîne une redistribution de la population qui sera elle-même source de nouvelles disparités dans les investissements et les revenus: le mécanisme cumulatif qui tend à concentrer la population et l'essentiel des activités dans quelques régions, en vidant le reste du pays, est en marche.

Les événements les plus récents laissent-ils espérer une modification à cette évolution? La récente récession des investissements a touché l'Ontario et la Colombie-Britannique plus que les autres provinces. De plus, le Québec, bien qu'on puisse considérer la répartition de ses investissements satisfaisante dans le cadre canadien (ce qui ne veut pas dire: idéale), souffre en permanence d'une insuffisance de leur volume qui le décline. Par contre, les investissements se sont relativement accrus dans les Maritimes ainsi que dans les Prairies. Toutefois, on ne peut rien tirer d'autre de cet ensemble de faits qu'une atténuation (sans doute passa-



gère) de la tendance générale. Le dynamisme interne de chaque province, tel qu'on l'a décrit, conséquence de la répartition sectorielle des investissements, joue toujours au profit des provinces où les investissements par tête sont les plus élevés. Les investissements tertiaires ont pu modifier en 1960 la répartition et le volume des investissements au profit des provinces défavorisées, mais ces dépenses des gouvernements et des institutions ne peuvent continuer à progresser bien longtemps aux dépens des investissements proprement économiques. Les causes fondamentales demeurant, le mouvement n'a pas été renversé: il continue.

Une option de politique économique intervient ici: on peut trouver normale une telle évolution qui s'effectue naturellement, parce qu'elle aboutit dans le court terme à une plus grande efficacité économique. Mais il faudrait démontrer que politiquement, socialement, et, dans le domaine économique, à long terme, il est avantageux pour le Canada de se réduire à quelques monstrueuses agglomérations industrielles. On peut penser au contraire que des facteurs irrationnels (habitudes commerciales et financières, attrait des grandes villes, avantages économiques immédiats souvent minimes) tendent à rapetisser le Canada économiquement utile autour de quelques énormes centres, comme une peau de chagrin, en délaissant d'autres régions que l'on pourrait développer rentablement.

Si l'on se montre en faveur d'une politique régionale, il ne s'agit pas de disséminer les investissements, de réduire leur efficacité par un «saupoudrage» qui viserait à sauver à tout prix ce qui n'a pas d'avenir. Les régions qui ne semblent pas recéler suffisamment de ressources naturelles et démographiques pour assurer à leurs habitants, dans un délai raisonnable, un revenu proche de la moyenne nationale, sont condamnées. Mais dans les autres cas, il faut pouvoir rendre prioritaires les régions que, du fait de développement cumulatif d'autres pôles, on «oublie» simplement. Cela va à l'encontre des habitudes prises, et ne pourra donc se réaliser sans une certaine dose d'interventionnisme et la planification des investissements.

\* \* \*

On est ainsi ramené aux conclusions de la précédente partie. En définitive, en matière d'investissements, le Canada se trouve devant deux problèmes: le premier, une répartition sectorielle déficiente parce qu'insuffisamment progressive, lui est assez spécifique, pour un pays développé, dans la décennie 1960-70; le second, une répartition régionale déséquilibrée, lui est commune avec beaucoup de pays industrialisés. Comme ces problèmes apparaissent spontanément à la suite du développement économique, seule une intervention étatique permettra une politique sélective, c'est-à-dire privilégiant certains secteurs (industrie manufacturière) et certains lieux (régions sous-développées en regard de leurs possibilités). Et pour que cet interventionnisme n'agisse pas au hasard, il ne doit être qu'un moyen d'exécution d'un plan cohérent des investissements établi sur plusieurs années.

Cette création d'un plan national d'investissements se heurte évidemment à plusieurs difficultés pratiques, car elle suppose réunies certaines conditions:

1) la collaboration entre les intérêts publics et privés, et entre les diverses catégories sociales pour établir les objectifs généraux et les principales modalités d'exécution, notamment la collaboration entre les différents échelons de l'État (national et provincial surtout);

2) l'assurance de pouvoir agir efficacement sur les investissements. Sur ce point, on peut objecter l'importance des investissements étrangers qui échapperaient à toute possibilité d'action. Ceci ne correspond pas à toute la réalité. L'État n'est pas dépourvu de moyens pour attirer les investissements dans certains secteurs plutôt que dans d'autres, et pour inciter à la transformation sur place, pour la consommation nationale, des produits naturels. De toute manière, un plan d'investissements, dans un pays libre, n'est pas exclusif: il n'empêche nullement le développement d'activités en dehors de son cadre. Mais il permet à la nation de réaliser indépendamment certains objectifs qu'elle s'est fixés en les considérant comme fondamentaux.

Tenter une telle expérience soulève un grand intérêt: si on pratique encore le laissez-faire, on met en péril la possibilité d'une

«croissance harmonisée» pour le Canada dans les prochaines années.

Jean LOTTE,  
professeur à  
l'École des Hautes Études commerciales  
(Montréal).

### Bibliographie

- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| BONIN, BERNARD                   | «Répartition régionale des investissements depuis la guerre», <i>L'Actualité Économique</i> , janvier-mars 1960.  |
| DEPARTMENT OF TRADE AND COMMERCE | <i>Private and public investments in Canada</i> , «Outlook» et «Regional estimates», par année de 1950 à 1960, «Mid-year review» 1961.                  |
| DOMINION BUREAU OF STATISTICS    | <i>National accounts, income and expenditure, 1947-52</i> , 1953 à 1960 par année, 1961 (1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> trimestres). |
| GERMAIN, DENIS                   | «Étude des prévisions d'investissement et des réalisations», <i>L'Actualité Économique</i> , octobre-décembre 1959.                                     |
| NATIONS-UNIES                    | <i>Annuaire statistique</i> 1960.   |
| PARIZEAU, JACQUES                | «Les investissements et la conjoncture», <i>L'Actualité Économique</i> , janvier-mars 1960.   |
| “ “                              | «Le Canada et G.A.T.T.», <i>L'Actualité Économique</i> , juillet-septembre 1961.  |